



GOVERNANCE PUBLIQUE

Six ministères basculent en mode budget-programme

Depuis le 1er janvier 2024, six ministères (Économie et des Finances, Budget et Portefeuille public, Transports, Économie forestière, Développement industriel, et Réforme de l'État) ont basculé en mode budget-programme.

Le passage à ce nouveau mode de gestion budgétaire est une décision gouvernementale dont l'objectif est la quête de résultats et de transparence.

Page 3



FOOTBALL

Le Club deportivo Alianga allonge la liste des équipes féminines



Les membres du Club deportivo Alianga/Adiac hisser le football féminin. Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour aider les jeunes congolaises à triompher dans ce sous-secteur sportif », a indiqué Thierry Alianga, le président-fondateur du club éponyme.

Page 13

Le Club deportivo Alianga, créé il y a deux ans, a fait sa sortie officielle le 23 décembre à Brazzaville. Il allonge la liste des clubs féminins affiliés à la Fédération congolaise de football.

« Nous allons tout faire pour

Éditorial

Mise à jour

Page 2

AFFAIRES SOCIALES

Des crèches et orphelinats illégaux sommés de se conformer à la loi

À l'issue d'une campagne de sensibilisation dans le département de Brazzaville sur les modalités de création et d'ouverture des structures privées d'accueil et d'hébergement d'enfants, le ministère en charge des Affaires sociales a donné à leurs promoteurs un délai de six mois à compter de janvier, pour se conformer aux lois et règlements en vigueur dans ce sous-secteur de l'éducation. Selon la direction départementale des Affaires so-



Les promoteurs sensibilisés et avertis

ciales, en ce qui concerne les crèches par exemple, sur près de deux-cent iden-

tifiées, seulement cinq ont l'agrément provisoire.

Page 6

TCHAD

Une nouvelle équipe gouvernementale de 41 ministres

Vingt-quatre heures après sa nomination, le nouveau Premier ministre tchadien, Succès Masra, a dévoilé, le 2 janvier, la nouvelle équipe gouvernementale composée de quarante-et-un ministres, dont cinq ministres d'État et onze secrétaires d'État.

La nouvelle équipe ressemble à celle de son pré-

décesseur, Saleh Kebzabo, qui vient de démissionner avec l'entrée en vigueur de la Ve République. On note quelques changements dans les ministères des Télécommunications, des Sports, l'Éducation nationale et l'Économie, avec le départ de plusieurs caciques de l'ancien régime.

Page 7

ÉDITORIAL

Mise à jour

Le constat selon lequel les contre-performances de nos équipes engagées dans les compétitions internationales sont parfois dues au manque de compétences des entraîneurs congolais est bien réel. Attendu que si l'enseignant n'est pas à la hauteur, les apprenants non plus ne seront guère performants.

Dans tous les domaines, c'est dans l'effort que l'on trouve satisfaction. Et l'engagement pris par la Fédération congolaise de football (Fécofoot) de faire de la formation de ses cadres techniques l'une de ses priorités est judicieux. A l'heure qu'il est aucun technicien congolais ne possède la licence A CAF, tandis que les détenteurs de la licence B CAF relèvent de l'exception.

Le pari gagné par la Fécofoot auprès de la Confédération africaine de football d'organiser pour la première fois à Brazzaville un stage en vue de l'obtention de la licence B CAF auquel participent plus d'une vingtaine d'entraîneurs est de nature à élever le niveau du football congolais.

L'instance qui gère le football national espère cette fois trier dans cette vague la bonne graine qui donnera dans quelques années des résultats probants. La volonté de mettre à jour son fichier d'entraîneur s'est d'ailleurs confirmée par l'inscription de cinq autres techniciens dans la licence A CAF, deux d'entre eux ayant déjà commencé les cours en ligne avant de passer l'examen final.

Le combat consiste désormais à créer les conditions pour organiser en terre congolaise, avec le concours de la Fédération française de football, le stage de formation pour l'obtention de la licence A CAF. Le football congolais a incontestablement besoin d'entraîneurs certifiés pour entamer le processus de sa résurrection.

Les Dépêches de Brazzaville

MESSAGE DE VŒUX DE NOUVEL AN

Dave Mafoula propose le renouvellement de l'équipe gouvernementale

Réagissant au message de vœux du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, le président du parti « Les Souverainistes », Uphrem Dave Mafoula, a suggéré la réorganisation de l'équipe gouvernementale actuelle pour, a-t-il dit, « redonner espoir à la jeunesse ».

« ...Les jeunes congolais ont besoin d'une véritable inversion de l'ordre des priorités pour considérer leur chômage et leur exclusion comme la première urgence à résoudre. Je suis convaincu que seules les actions résolues en faveur de l'emploi des jeunes peuvent venir à bout des maux très graves qui frappent notre jeunesse », a rappelé le candidat malheureux à l'élection présidentielle de 2021.

Pour y parvenir, Dave Mafoula propose « une profonde réorganisation des initiatives et du personnel de l'exécutif actuel ». « S'il cherche réellement à résoudre la crise de confiance des jeunes qui s'est installée, le président de la République devrait commencer à présenter aux Congolais une nouvelle équipe gouvernementale. Puisque notre pays a la chance d'avoir une jeunesse talentueuse, énergique et entreprenante, il faudrait une équipe gouvernementale capable d'encourager et d'accompagner les initiatives individuelles et l'esprit d'entreprise de nos compatriotes pour accélérer la création des petites et moyennes entreprises, véritable moteur de la croissance économique et de la création d'emplois », pense-t-il, précisant qu'un coup de jeune à cette nouvelle équipe gouvernementale sera un signal fort d'une ambition de



renouvellement et de rajeunissement des pouvoirs.

« Nous faisons des propositions pour redresser le pays, mais c'est au président de la République que revient la décision. À lui de savoir comment il veut finir son quinquennat », a conclu Dave Mafoula.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngonu

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

PASSAGE AU BUDGET-PROGRAMME

Des défis à relever pour les six ministères pilotes

Les ministères de l'Économie et des Finances, du Budget et du Portefeuille public, des Transports, de l'Économie forestière, du Développement industriel, de la Réforme de l'État ont basculé dès ce 1^{er} janvier en mode budget-programme axé sur les performances pendant une durée supérieure à un an. Le passage à ce nouveau mode de gestion budgétaire est une décision politique qu'assume le gouvernement congolais dans sa quête de résultats et de transparence.

Les départements ministériels pilotes vont devoir relever le défi de la planification des dépenses, en lien avec les directives de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) en matière de gestion des finances publiques. Chacun des ministères sélectionnés s'est déjà doté des documents stratégiques posant les bases d'un budget de programmation avec ses principes et mécanismes de suivi-évaluation. Le budget de programmation repose essentiellement sur la culture de performance, de transparence et de redevabilité, ce à quoi devront s'investir les cadres ministériels. Il place, en effet, le dirigeant au centre des actions publiques, c'est-à-dire par la maîtrise des chantiers publics, le suivi-éva-

luation des projets d'investissement ainsi que la reddition de comptes. D'après les experts, la mise en œuvre de ce budget-programme présente des enjeux importants concernant la rénovation de la fonction budgétaire et la réforme de l'organisation administrative.

Au cours de l'atelier consacré à l'élaboration des documents stratégiques du ministère de l'Économie et des Finances, en août 2023, les participants ont insisté sur la question de

contrôles budgétaires et de reddition des comptes. La première mesure se caractérise par un contrôle a priori allégé et un contrôle a posteriori renforcé incluant un contrôle de performance. Quant à la seconde mesure, insiste-t-on, la reddition des comptes permet d'assurer la qualité des procédures comptables et des comptes, la transparence et la performance dans l'exécution des politiques publiques.

À en croire le ministre de l'Économie et des Finances,

Jean Baptiste Ondaye, le mécanisme de suivi-évaluation contribuera à renforcer la notion de redevabilité envers le peuple et servira à l'atteinte des objectifs assignés. Il s'est montré rassurant quant au niveau de préparation des administrations concernées. « *Le premier document porte sur l'articulation qui existe entre les différents documents que nous venons de valider et le Projet de société du chef de l'État, le plan d'action du gouvernement,*

notamment les douze batailles, et le Plan national de développement 2022-2026 », a-t-il assuré.

En dépit de l'optimisme affiché par les autorités, les experts ont émis des réserves quant à l'efficacité d'une réforme ne s'appuyant que sur six départements ministériels sur les trente-huit que compte l'exécutif congolais. Ils ont aussi souligné la capacité de l'État à relever le défi, par exemple, à combler le gap de financement estimé à près de 100 milliards francs CFA. D'autres inquiétudes des experts portent sur les risques d'un relâchement au sein de l'administration publique, l'inertie fonctionnelle, la méfiance, la crainte de sortir de sa zone de confort, voire le boycott.

Fiacre Kombo

Le premier document porte sur l'articulation qui existe entre les différents documents que nous venons de valider et le Projet de société du chef de l'État, le plan d'action du gouvernement, notamment les douze batailles, et le Plan national de développement 2022-2026 »

PANC

Le budget 2024 arrêté à plus d'un milliard de francs CFA

Le Plan de travail et budget annuel (PTBA) 2024 de l'unité de gestion du Projet agroforesterie Nord-Congo (PANC) a été adopté, le 29 décembre à Brazzaville, à un montant de 1 729 498 204 FCFA, à l'issue de la deuxième session du comité de pilotage présidée par Sosthène Ferdinand Likouka, directeur de cabinet du ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale.

Le budget approuvé est reparti en trois composantes et sera utilisé pour financer les soixante-neuf activités planifiées par le projet, au cours de cette année, pour renforcer l'agriculture climato-intelligente et les pratiques de conservation dans les séries de développement communautaire des départements de la Sangha et de la Likouala. Les activités de consultance, de fourniture et des travaux sont regroupées en dix-neuf marchés planifiés dans le plan de passation des marchés (PPM) 2024 : cinq marchés reconduits et quatorze nouveaux.

Contrairement à la première année centrée sur l'installation de huit pépinières et la production des plants (essences forestières, arbres fruitiers, cacao et bananiers), l'unité de gestion du projet entend mettre en musique l'apiculture, l'installation des périmètres maraîchers et les études en vue du pilotage d'un mécanisme de paiement des services environnementaux au profit des ménages et des communautés.

Outre le PTBA 2024 et son PPM approuvé, les membres du comité de pilotage ont validé le compte-rendu de la première session du comité de pilotage tenue le 4 mai 2023, le rapport de mise en œuvre du PTBA 2023 et de son



Les membres du comité de pilotage du PANC/Adiac

plan de passation des marchés. Selon les informations mises à la disposition des membres du comité, le PTBA 2023 a été exécuté physiquement à hauteur de 77% contre un taux financier de 52%. Quant au PPM, sur les treize marchés inscrits, onze ont été passés et signés, un marché en cours de passation (le grand du projet)

et un marché non passé, soit un taux d'exécution de 52%.

« *Il fallait rendre compte des réalisations et de ce qui n'a pas été fait. C'est le comité de pilotage qui valide le plan de travail et le budget annuel* », a rappelé Corine Victorine Ondzé Dickelet, coordonnatrice du PANC.

Dans le cadre de la préservation de l'environnement et de la lutte contre les conséquences du changement climatique, la coordination du PANC compte restaurer, cette année, sept-cent cinquante hectares de terre avec les essences forestières et le cacao qui contribueront à la séquestration du carbone.

L'unité de gestion du PANC, encadrée par les scientifiques nationaux, espère également installer un champ semencier pour améliorer l'approvisionnement en semence de qualité dans le cadre de la promotion de la sécurité alimentaire nationale et le développement local.

Enfin, la coordonnatrice du projet PANC a insisté sur l'importance des pépinières pour la production des plants de cacao, bananiers, arbres fruitiers et essences forestières destinés aux bénéficiaires et de la modernisation de l'apiculture dans ses zones à grande potentialité apicole afin de créer des emplois durables.

Précisons qu'à travers le PANC, les paysans pourront recevoir des intrants de haute qualité au moyen de fonds Revolving, les couches vulnérables auront accès à des services financiers de base pérennes, aux effets de leviers des crédits dans les activités économiques en leur facilitant l'accès au capital. Les promoteurs pensent que le projet contribuera au développement des activités dont la création de petites exploitations agricoles et apicoles, de petites unités de transformation et de commercialisation.

Fortuné Ibara

« Il fallait rendre compte des réalisations et de ce qui n'a pas été fait. C'est le comité de pilotage qui valide le plan de travail et le budget annuel »

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Musée du Bassin du Congo

Expositions et projections

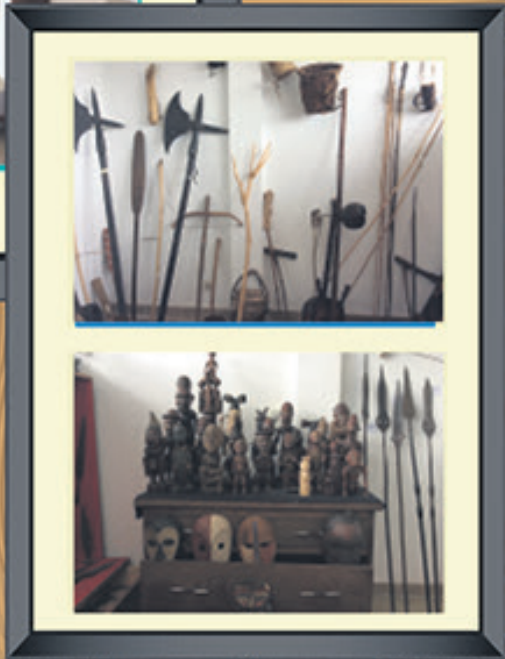
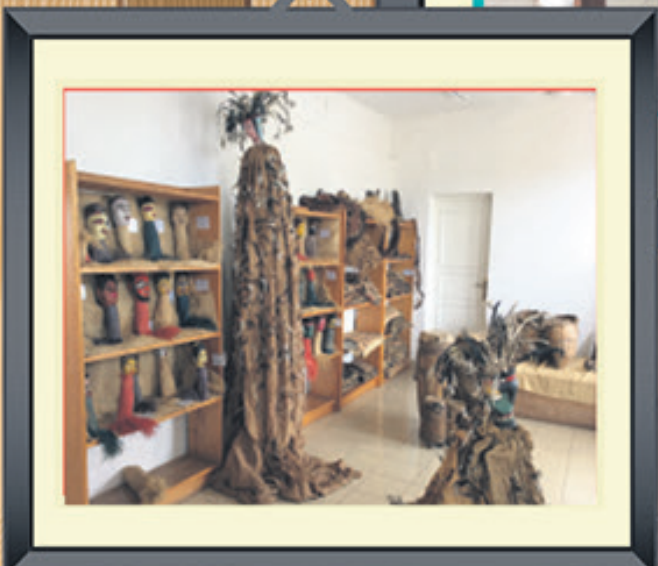
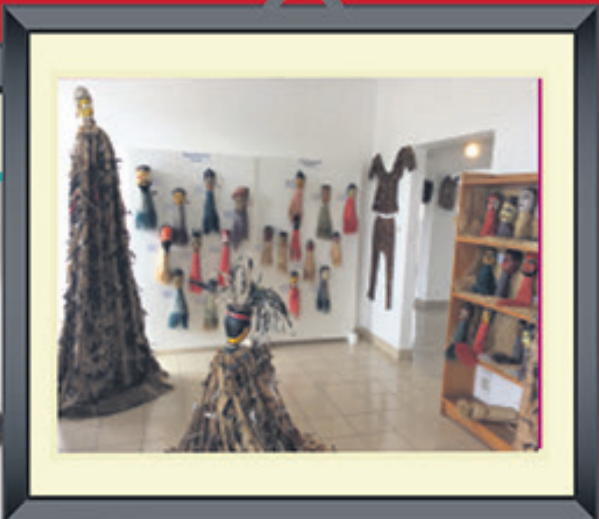
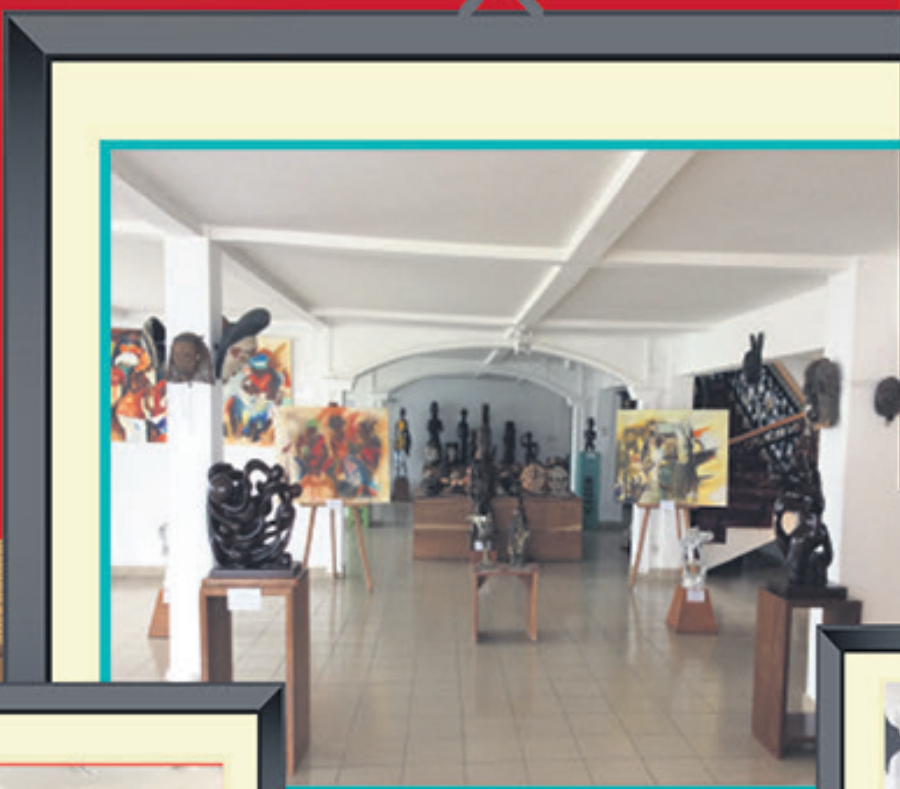
SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

COMMUNIQUE

RELATIF A LA PUBLICATION DES RESULTATS PRELIMINAIRES DU CINQUIEME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION (RGPH-5)

Mesdames et messieurs,

Congolaises, congolais,

Chers compatriotes,

Institué par décret n°2019-130 du 17 Mai 2019, le cinquième recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-5) avait pour objectif général, la connaissance de l'effectif global de la population, sa répartition géographique et sa structure par âge et sexe ainsi que sa composition selon quelques caractéristiques démographiques, économiques et socioculturelles.

Pour atteindre ledit objectif, plusieurs phases ont été exécutées conformément au décret susmentionné à savoir :

1-les activités préparatoires qui ont permis d'élaborer les documents techniques et outils de collecte, de les tester et de les améliorer ;

2-la cartographie censitaire qui a permis de découper l'ensemble du territoire en zones de dénombrement, entités géographiques qui ont été affectées aux agents recenseurs, en vue de mieux planifier l'organisation du travail lors du dénombrement principal ;

3-le dénombrement principal de la population qui a permis de compter physiquement les personnes résidant au Congo dans chaque ménage ;

4-l'enquête post censitaire qui a permis d'évaluer les omissions et partant, de s'assurer du comptage exhaustif de la couverture de la population pendant le dénombrement principal.

A l'issue de l'analyse des données de l'enquête post censitaire, de l'exploitation des données du dénombrement principal et la production des résultats préliminaires par l'équipe technique permanente du RGPH-5, il s'est tenu successivement, ce jour vendredi 29 décembre 2023, les réunions du comité technique national et de la coordination nationale du recensement.

La coordination nationale du recensement a adopté le rapport d'analyse de l'enquête post censitaire et celui des résultats préliminaires qui constituent la première partie des résultats définitifs du RGPH-5 à la suite du comité technique national du recensement qui les a examinés et validés préalablement.

Au 17 mai 2023, date de référence du dénombrement principal, ces résultats indiquent que le territoire congolais compte 6 142 180 habitants et donc la population résidente du Congo est passée de 3 697 490 habitants

en 2007 à 6 142 180 habitants en 2023, ce qui correspond à un rythme de croissance annuel intercensitaire de 3,2%.

Par ailleurs, on recense 3 092 238 de femmes et 3 049 942 d'hommes. En d'autres termes, la population féminine représente 50,3% tandis que celle des hommes représente 49,7% de la population totale.

Cette population est concentrée dans les départements qui abritent les deux grandes agglomérations (58,2%), Brazzaville avec 2 145 783 d'habitants et Pointe-Noire avec 1 420 612 d'habitants.

Pour le reste des départements, la population se répartit de la manière suivante :

Kouilou : 97 362 habitants ;

Niari : 334 863 habitants ;

Lékoumou : 100 559 habitants ;

Bouenza : 363 850 habitants ;

Pool : 394 532 habitants ;

Plateaux : 283 421 habitants ;

Cuvette : 316 599 habitants ;

Cuvette-Ouest : 119 328 habitants ;

Sangha : 209 701 habitants ;

Likouala : 355 570 habitants.

Les détails complets sont donnés dans le rapport des résultats préliminaires qui sera mis à la disposition des utilisateurs nationaux et internationaux.

Par ma voix, le Gouvernement de la République du Congo félicite le personnel de collecte et de l'institut national de la statistique, salue l'ensemble des partenaires techniques et financiers, notamment le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et la Banque Mondiale et enfin exprime sa profonde gratitude aux populations qui avaient bien voulu ouvrir leurs portes aux agents recenseurs.

Fait à Brazzaville, le 29 Décembre 2023



Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS
Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale
Présidente de la Coordination Nationale du Recensement

AFFAIRES SOCIALES

Des crèches et orphelinats illégaux sommés de se conformer à la loi

À l'issue d'une campagne de sensibilisation de plus d'une semaine aux procédures de création et d'ouverture des structures privées d'accueil et d'hébergement d'enfants, la direction départementale des affaires sociales de Brazzaville a donné aux promoteurs un délai de six mois, de janvier à juin 2024, pour se conformer à la loi en vigueur.

« Si les structures privées d'accueil et d'hébergement d'enfants, notamment les crèches, orphelinats, pouponnières ne régularisent pas leurs situations dans un délai de six mois, nous allons procéder à leur fermeture conformément à la loi », a averti le directeur départemental des affaires sociales, Gervais Ngantsio, après avoir sensibilisé les promoteurs de ces structures aux textes régissant ce secteur d'activité.

Les données de la direction départementale des affaires sociales indiquent que sur près de deux-cents crèches identifiées dans la capitale, seulement cinq ont des agréments provisoires. Par ailleurs, sur plus de trente orphelinats, il n'y a que six qui en possèdent.

Problèmes

Selon Gervais Ngantsio, les textes qui régulent ce secteur



Les promoteurs sensibilisés et avertis Adiac domaine de l'éducation des enfants.

d'activité sociale existent depuis 2011. Pourtant, le pourcentage des structures qui font tout pour les respecter sont en deçà de la moyenne pour plusieurs raisons. « Il y a des promoteurs qui n'ont pas de qualification exigée pour ouvrir de telles struc-

tures », a indiqué le directeur départemental des affaires sociales en soulignant qu'un promoteur ou directeur des structures d'accueil et d'hébergement d'enfants doit avoir un diplôme dans le domaine social ; le domaine de la santé ou encore dans le

Aussi, l'on note une confusion sur ce qui relève du ministère en charge des Affaires sociales et celui de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation. « Le décret en vigueur de-

mande à tout responsable des structures privées d'accueil et d'hébergement d'enfants de s'adresser au ministère des Affaires sociales pour avoir des agréments. Malheureusement certains d'entre eux qui ont des écoles privées avec des crèches et garderies pensent que ces structures d'accueil et d'hébergement d'enfants sont sous tutelle du ministère de l'Enseignement. Ce qui n'est pas le cas, selon la loi », a-t-il expliqué.

En rappel, la direction départementale des affaires sociales n'est pas à sa première sensibilisation dans les différents arrondissements de Brazzaville. Elle avait débuté en 2013 avant de le poursuivre des années par la suite. Aujourd'hui, il est donc question pour les structures privées d'accueil et d'hébergement d'enfants de se conformer à la loi pour ne pas être fermées.

Rominique Makaya

« Il y a des promoteurs qui n'ont pas de qualification exigée pour ouvrir de telles structures »

FORMATION CONTINUE

Les agents du ministère du Plan initiés à Word et Excel

Le Centre d'application de la statistique et de l'application (CASP) a lancé, le 27 décembre 2023 à Brazzaville, une série de formation sur le Word avancé et Excel basique, à l'endroit des agents et cadres du ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale.

L'initiative de la formation consiste à apporter aux participants des nouvelles connaissances pour améliorer la qualité des documents professionnels produits tels que des lettres, notes de services, rapports, budgets, etc. A la fin, en matière de Word avancé, les participants auront la possibilité de créer des lettres personnalisées dans les règles de l'art, d'effectuer un publipostage en quelques minutes, de composer un bulletin ou un journal d'entreprise et d'écrire un manuel ou un ouvrage en utilisant différentes fonctions. Par contre, avec le logiciel Excel, ils seront capables d'effectuer un budget et développer des formules, générer des tableaux de bord, des graphiques automatiques et dynamiques et gérer une base de données de façon efficace, pour le calcul des indicateurs de suivi de programmes et de leurs activités respectives.

« À l'ère du numérique, il est indispensable de disposer des compétences en outil informatique. Autant que se former sur les modules Word et Excel permet de connaître les différentes mises à jour du logiciel pour ne pas être démunis, face aux besoins informatiques de plus en plus croissants, devenus essentiels au quotidien », a signifié Jobs Stéphan Yoka Ikombo, directeur général du CASP. Signalons que cette formation est animée par les experts du domaine.

Fortuné Ibara

SÉNÉGAL

Macky Sall promet une élection présidentielle crédible

Le président sénégalais Macky Sall a fait dimanche soir ses « adieux » à ses compatriotes, leur donnant l'assurance qu'il ferait en sorte que la présidentielle de février prochain se déroule « dans les meilleures conditions d'organisation ». Arrivée au pouvoir en avril 2012, le président Macky Sall, qui a renoncé à un troisième mandat, passera le témoin en avril prochain, au vainqueur de la prochaine élection présidentielle.

« Je ferai en sorte que l'élection présidentielle du 25 février 2024 se déroule, comme les précédentes, de façon paisible et dans les meilleures conditions d'organisation », a-t-il promis lors d'un message radiotélévisé à la nation à l'occasion du Nouvel An. « Tous, ensemble, allons aux urnes dans le calme, la sérénité et le fair-play. Et le 2 avril 2024 s'il plaît à Dieu, je transmettrai le pouvoir à mon successeur », a ajouté M. Sall.

Faisant le bilan de ses 12 années passées à la tête du pays, il a d'abord reconnu que « toute œuvre humaine était imparfaite », avant d'ajouter que « quels que soient les critères d'évaluation, le Sénégal de 2023 est sans commune mesure avec le Sénégal de 2012. Je suis fier d'avoir réalisé avec vous cette séquence de notre histoire ; un legs qui témoignera pour nous demain ».

Il a annoncé qu'après la transmission du pouvoir, il mettrait en place « une fondation dédiée à la paix, au dialogue et au développement », en vue de pouvoir continuer à s'investir



tir « dans des causes » qui lui sont chères. Ces causes, a-t-il souligné, sont notamment « la coexistence pacifique des peuples, le dialogue des cultures et des civilisations, le développement durable et inclusif, la justice climatique, le financement

Le président sénégalais Macky Sall de la santé, en particulier la santé maternelle et infantile, le soutien à la jeunesse, le développement des infrastructures en Afrique et la réforme de la gouvernance mondiale »

Xinhua

TCHAD

Succès Masra dévoile son gouvernement

Vingt-quatre heures après sa nomination, le nouveau Premier ministre tchadien, Succès Masra, a dévoilé, le 2 janvier, la nouvelle équipe gouvernementale composée de quarante-et-un ministres, dont cinq ministres d'État et onze secrétaires d'État.



Le chef de l'Etat Mahamat Idriss Déby Itno et le nouveau Premier ministre de transition Succès Masra DR

La nouvelle équipe ressemble à celle de son prédécesseur, Saleh Kebzabo, qui a démissionné avec l'entrée en vigueur de la Ve République. On note quelques changements tout de même dans les ministères des Télécommunications, des Sports, l'Education nationale et l'Economie, avec le départ de plusieurs caciques de l'ancien régime.

Rappelons que l'ex-opposant et président du parti Les Transformateurs avait appelé à voter Oui lors du référendum du 17 décembre dernier. Une décision qui tranche avec son appel à boycotter le dialogue national inclusif une année plus tôt. Farouche opposant au régime de la transition militaire, Succès Masra avait pu regagner le Tchad à la suite

d'un accord signé à Kinshasa, sous l'égide du président Félix Tshisekedi.

Rentré au pays le 3 novembre dernier après un an d'exil consécutif à la répression sanglante d'une manifestation dans laquelle des dizaines de civils avaient été tués, Succès Masra a été désigné Premier ministre du gouvernement de transition le 1er janvier. Ce gouvernement devra organiser les prochaines élections devant mettre fin à la transition, prolongée de deux ans en septembre 2022 après un dialogue national boycotté par l'opposition et la société civile.

Le 31 octobre dernier, un accord de principe avait été signé entre le gouvernement tchadien et le président du parti Les Trans-

formateurs, Succès Masra, permettant le retour de ce dernier. Ses partisans espèrent que cette initiative favorisera la réconciliation nationale. Mais, ce rapprochement entre l'opposant et le président de la transition choque une partie de la classe dirigeante tchadienne qui demande au préalable que des militaires soient reconnus coupables de la répression d'octobre 2022 et qu'ils répondent de leurs actes devant la justice.

Succès Masra remplace à ce poste un autre ex-opposant, Saleh Kebzabo, qui a conduit le référendum constitutionnel du 17 décembre. Le Oui l'avait emporté à 85,90% contre 14,10%, avec un taux de participation de 63%.

Yvette Reine Nzaba

AFRIQUE

Top 10 des milliardaires 2023

Si le nombre de milliardaires du continent est resté identique à celui de fin 2022, en revanche leur richesse a fortement baissé, selon Forbes. Voici les fortunes des dix hommes les plus riches de l'Afrique à fin 2023.

Après douze ans consécutifs passés à la tête des hommes les plus riches d'Afrique, Aliko Dangote est détrôné par un Sud-Africain. Selon les données de Forbes à fin 2023, le continent ne compte que 20 milliardaires sur 2 584 au niveau mondial, représentant moins de 0,8% des milliardaires du monde. Ce classement ne tient compte que des milliardaires dont les actifs sont majoritairement en Afrique. Le Sud-Africain Elon Musk, l'homme le plus riche du monde avec une fortune estimée par Forbes à 229 mil-

liards de dollars à fin 2023, l'Éthiopien Mohammed Al Amoudi, le Somalien Mo Ibrahim... ne sont pas pris en compte dans ce classement. Si le nombre de milliardaires du continent est resté le même qu'en 2022, suite à la réintégration de l'Eswatinien Nathan Kirsh, on note une baisse sous l'effet d'une combinaison de facteurs : impact du covid-19, effets de la crise Russie-Ukraine et la radiation de la seule femme milliardaire africaine du classement, Isabel dos Santos. Ainsi, Aliko Dangote, le milliardaire

nigérian qui a trôné douze ans durant à la tête des hommes les plus riches d'Afrique, a perdu sa couronne en 2023.

Le magnat du ciment, du sucre, mais aussi des engrais et bientôt du raffinage de pétrole avec le démarrage de sa nouvelle raffinerie de produits pétroliers, la plus grande d'Afrique, a subi fortement la dépréciation du naira. Aliko Dangote, selon Forbes, est désormais devancé par le Sud-Africain John Rupert & family avec une fortune estimée à 10,70 milliards de dollars. Par pays, l'Afrique du Sud et l'Égypte sont les plus représentés au tableau du plus grand nombre de milliardaires avec respectivement six et cinq représentants. Derrière suivent le Nigeria (3 milliardaires), le Maroc (2), l'Algérie (1), l'Eswatini (1), la Tanzanie (1) et le Zimbabwe (1). Les milliardaires africains viennent de seulement huit pays.

N.Nd.

Fortunes des 10 milliardaires africains de Forbes à fin 2023 (milliards de \$)					
Noms & Prénoms	Pays	Age	Fortune 2023	Fortune 2022	Secteurs d'activités
Johann Rupert & family	Afrique du Sud	73 ans	10,30	10,70	Luxe
Aliko Dangote	Nigeria	86 ans	9,5	13,50	Ciment, sucre,...
Nicky Oppenheimer	Afrique du Sud	78 ans	8,30	8,40	diamant, diversifiés
Nassef Sawiris	Egypte	62 ans	7,40	7,30	BTP, investissements
Nathan Kirsh	Eswatini	91 ans	5,80	3,5	Distribution
Abdulsamad Rabiu	Nigeria	63 ans	5,70	7,60	Ciment, sucre,...
Issad Rebrab & family	Algérie	79 ans	4,60	4,60	Agroalimentaire et boissons
Mohamed Mansour	Egypte	75 ans	3,60	2,90	Diversifiés
Nagub Sawiris	Egypte	69 ans	3,30	3,30	Telecom
Mike Adenuga	Nigeria	70 ans	3,10	6,30	Telecom, pétrole

Source: données de Forbes

BRICS

L'Égypte et l'Éthiopie deviennent officiellement membres

Les deux pays sont devenus officiellement membres des Brics, le 1^{er} janvier, après leur admission, lors du 15^e sommet de cette organisation tenue en Afrique du Sud, en août dernier.

L'Égypte et l'Éthiopie, qui font partie des cinq nouveaux membres avec l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis et l'Iran, rejoignent ainsi l'Afrique du Sud, qui était jusque-là le seul du continent à faire partie des Brics. L'Éthiopie est le deuxième pays le plus peuplé d'Afrique avec 123 millions d'habitants, derrière le Nigeria, qui en compte 216 millions. L'Égypte, quant à elle, avait déjà rejoint en mars dernier la Nouvelle banque de développement des Brics, opérationnelle depuis 2015, et dont l'objectif est « de mobiliser des ressources pour des projets d'infrastructure et de développement durable dans les marchés émergents et les pays en développement », lit-on sur le site internet de l'institution financière.

L'Argentine, également invitée à devenir membre en août, ne fera finalement pas partie du groupe. Son nouveau président, l'ultralibéral Javier Milei, ne souhaite pas que son pays intègre le bloc. Les Brics sont une plateforme importante de coopération entre les marchés émergents et les pays en développement composée à l'origine du Brésil, de la Russie, de l'Inde, de la Chine et de l'Afrique du Sud. Avec l'adhésion officielle de l'Égypte et de l'Éthiopie, de l'Arabie saoudite, des Emirats arabes unis et de l'Iran, les Brics comptent désormais dix membres.

Noël Ndong

NIGER

L'ambassade de France fermée jusqu'à nouvel ordre

Dans un communiqué publié le 1^{er} janvier, le Quai d'Orsay a officialisé la fermeture, jusqu'à nouvel ordre, de l'ambassade de France au Niger.

« L'ambassade de France au Niger est fermée jusqu'à nouvel ordre », précise le communiqué. La décision prise en décembre dernier prend alors effet dès ce mois de janvier.

La diplomatie française évoque « des entraves rendant impossible l'exercice de ses missions : blocus autour de l'ambassade, restriction des déplacements pour les agents et refoulement de tous les personnels diplomatiques qui devaient rejoindre le Niger, en violation évidente de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques ». Le texte précise que les activités de l'ambassade de France au Niger devraient se poursuivre depuis Paris.

La fermeture de l'ambassade à Niamey intervient alors que la France se prépare à retirer ce mois-ci ses derniers soldats de ce pays sahélien.

L'ambassade de France au Niger a été attaquée par des manifestants le 30 juillet 2023 et la junte militaire au pouvoir dans le pays l'a déclaré persona non grata avant d'établir un blocus autour du bâtiment.

« L'ambassade de France au Niger n'est donc plus en mesure de fonctionner normalement ni d'assurer ses missions », a indiqué une source diplomatique française qui a requis l'anonymat, ne pouvant s'exprimer devant la presse.

Les relations entre la France et le Niger se sont détériorées depuis le coup d'État contre le président démocratiquement élu, Mohamed Bazoum, toujours en détention, et le refus de Paris de collaborer avec les nouvelles autorités.

Y.R.Nz.



FORMATION

Brazzaville : du 10 au 13 Janvier 2023
Pointe Noire: du 17 au 20 Janvier 2023

De Samedi au dimanche, de Brazzaville au Congo
 Du mardi au vendredi, de Brazzaville au Congo
 Du mardi au vendredi, de Brazzaville au Congo
 Du mardi au vendredi, de Brazzaville au Congo

AUDIT FISCAL & CARTOGRAPHIE DES RISQUES FISCAUX:
GÉRER ET PRÉVENIR LES RISQUES FISCAUX

Prix exceptionnel

120 000 XAF par Sequence
50 000 XAF les deux

SEQUENCE 1: Audit fiscal
Jour 1 & 2: Identification et détection des risques fiscaux

- Chaîne de l'impôt et dispositif contrôle interne fiscal
- Les risques liés à l'exécution du calendrier fiscal
- Les risques liés aux opérations alertantes par nature
- Audit fiscal et approche des contrôles fiscaux

SEQUENCE 2: Cartographie des risques
Jour 3 & 4: Evaluation de l'impact des risques et élaboration de la cartographie des risques fiscaux:

- Chiffrer les risques identifiés selon leur importance
- Conformité fiscale et anticipation des évolutions
- Mesurer les conséquences des erreurs et omissions puis élaborer la cartographie des risques fiscaux
- Elaboration de l'inventaire des risques



Formateur : Yanne Astrea PANDI,
Inspecteur Central des Impôts
Ancien Assistant Manager Tax & Legal (Deloitte Congo)

☎ 05-578-68-18 / 06-759-53-22
 ✉ astreyanne@gmail.com

Un apéritif vous sera offert sur place

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



LE COURRIER DE KINSHASA



LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN


ADIAAC NEWSLETTER

L'information du congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
 Brazzaville - République du Congo
 (+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

REMERCIEMENTS



M. Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, ministre de l'Enseignement technique et Professionnel remercie Son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Guesso, président de la République et Madame, pour leur assistance multiforme manifestée lors du décès de son épouse, Letyia Dawson Maguessa Ebomé née Nkoua Ngamakita, survenu en France, le 15 Novembre 2023 et inhumée le 9 décembre 2023 au cimetière familial de Camp Ndeko à Sembé, dans le département de la Sangha.

REMERCIEMENTS



Sensible à l'élan de solidarité et l'assistance multiforme manifestés lors du décès de son épouse, Letyia Dawson Maguessa Ebomé née Nkoua Ngamakita, M. Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, ministre de l'Enseignement technique et Professionnel remercie les parents, amis et connaissances qui, de près ou de loin, l'ont accompagné lors de cette dure et douloureuse épreuve. Qu'ils trouvent, au travers de ces mots, l'expression de sa profonde reconnaissance.



L'AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

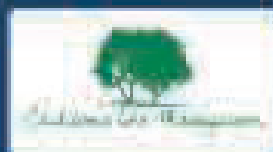


L'Agence d'Information d'Afrique Centrale
(ADIAC) et l'ensemble de ses équipes
vous souhaitent une

BONNE ANNÉE



Santé, réussite, bonheur et joie



84, boulevard Denis Sassou N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

ADIAC TV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ
LE QR CODE



ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso

Brazzaville - République du Congo

(+ 242) 05 532 01 09

info@lesdepechesdebrazzaville.fr

COOPÉRATION

Le Congo et l'Algérie s'engagent à redynamiser le secteur de la communication

Le ministre de la Communication et des Médias, Thierry Lézin Mougalla, s'est entretenu, le 3 janvier à son cabinet, avec l'ambassadeur d'Algérie au Congo, Azeddine Riache. Les deux personnalités ont relevé la nécessité de redynamiser la coopération dans le domaine de l'information et de la communication.

Au cours de leurs échanges, Thierry Mougalla et Azeddine Riache ont débattu essentiellement de la question du renforcement de la coopération bilatérale entre le Congo et l'Algérie. A cet effet, ils ont décidé d'explorer ensemble les canaux appropriés pouvant leur permettre de développer au mieux le secteur de la communication.

«Nous avons assigné à la rencontre de ce jour l'objectif de faire à ce que le domaine de l'information et de la communication reflète les bonnes relations politiques qui existent entre le Congo et l'Algérie. Nous avons retenu, à cet effet, plusieurs pistes à explorer, dont la première consistera à mettre en œuvre l'accord-cadre de coopération signé en 2017, lors de la 5e commission mixte de co-



Thierry Lézin Mougalla s'entretenant avec Azeddine Riache à Brazzaville.

opération mais qui est resté sans exécution», a indiqué le diplomate algérien, Azeddine

Riache.

Les deux parties vont également, a-t-il renchéri, ac-

célérer l'étude d'un projet d'accord qui permettra de renforcer la collaboration

entre les agences de presse congolaises et algériennes. Il sera aussi question, selon l'ambassadeur, de raffermir non seulement les échanges institutionnels entre le Congo et l'Algérie, mais aussi d'établir une nouvelle coopération professionnelle entre les organes audiovisuels relevant des deux Etats.

«A ce titre, nous avons retenu l'échange mutuel et les visites professionnelles entre experts en communication des deux Etats. Cette collaboration devrait déboucher sur l'élaboration d'une feuille de route commune qui sera validée par les deux parties. Nous avons aussi envisagé la formation des journalistes et des techniciens ainsi que le partage d'expérience», a conclu l'ambassadeur d'Algérie au Congo.

Firmin Oyé

POLLUTION PLASTIQUE

La Tunisie figure parmi les riverains de la Méditerranée les plus affectés

Pays de la rive sud de la Méditerranée, la Tunisie se trouve parmi les pays les plus affectés par la pollution plastique. Des chiffres du ministère de l'Environnement montrent qu'elle génère plus de 2,5 millions de tonnes de déchets annuellement, avec les déchets plastiques représentant pas moins de 10% de cette quantité.

Ce constat a été dévoilé lundi dans le cadre de la présentation du programme Adopt a Beach MED, une initiative citoyenne qui vise à surveiller et à collecter des données et des statistiques sur les déchets marins, ainsi qu'à sensibiliser aux impacts de la pollution plastique en Méditerranée.

Adopt a Beach MED est un programme lancé par de jeunes bénévoles qui incitent et motivent les écoles et les organisations à adopter des plages spécifiques en Tunisie, en Grèce et en Turquie dans le but de surveiller et rassembler des indicateurs sur les déchets marins.

Il est parrainé par le bureau Afrique du Nord du Fonds mondial pour la nature (WWF). Cette initiative avait d'abord été lancée par le WWF en 2021 en Grèce avec une plateforme pan-méditerranéenne de surveillance de la pollution côtière en cours de développement.

Pas moins de 144.760 déchets et objets ont ainsi été identifiés et extraits des plages tunisiennes

dans ce cadre.

D'après le WWF, pour lutter contre le fléau de la pollution plastique, il faudrait un traité de l'ONU qui propose cinq mesures phares : mettre un terme à l'extraction du pétrole et du gaz; adopter un système de recharge et de réutilisation; garantir une transition juste pour les employés du secteur; fin du « colonialisme par les déchets » en exigeant aux pays responsables de gérer leurs propres déchets et, enfin, un engagement juridiquement contraignant qui impose de garantir le respect du traité par les Etats et les industriels.

En Tunisie, 71% des pertes de PIB liées au climat seront dues à des pénuries d'eau, a prévu la Banque mondiale dans un récent article se référant à son Rapport national sur le climat et le développement en Tunisie paru en prélude à la COP28.

Ce rapport admet que les pénuries d'eau, renforcées par l'érosion côtière et les inondations, pourraient réduire le PIB réel du pays à hauteur de 3,4% en

2030, en cas d'absence de réaction officielle.

Ces pertes annuelles pourraient atteindre 6,4% du PIB en 2050, l'équivalent de 10,4 milliards de dinars (environ 3,4 milliards de dollars) en valeur actuelle nette. Toujours selon les estimations de la Banque mondiale, en Tunisie et dans les cinq pays où des rapports nationaux sur le climat et le développement (CCDR) ont été réalisés, à savoir l'Égypte, l'Irak, la Jordanie, le Liban et le Maroc, les pertes de PIB en lien avec le climat seront comprises entre 1,1% et 6,6% à l'horizon 2050.

Pour le cas tunisien, le secteur agricole, peut-on noter, représente à lui seul 9,6% du PIB du pays en 2022. Il mobilisait 14% de la population active en 2019 et contribue fortement dans la sécurité nationale alimentaire.

De plus, l'agriculture demeure le secteur le plus consommateur d'eau en Tunisie, dont les prélèvements participent à raison de plus de 75% de la consommation totale.

SOMALIE

L'ONU lance une initiative pour améliorer les services publics

Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) s'est allié aux principales parties prenantes à Baidoa, la plus grande ville de l'Etat somalien du Sud-Ouest, pour renforcer la participation de la communauté et améliorer les services publics.

Le PNUD a déclaré que le partenariat avec la municipalité de Baidoa et le ministère de la Planification, des Investissements et du Développement économique avait pour objectif de créer une plateforme numérique facile d'utilisation en vue d'inciter les citoyens, les responsables, les organisations et les parties prenantes à contribuer de façon active au développement de la ville.

«Encourager une participation active dans la prise de décisions et les services publics permet de garantir que chacun ait voix au chapitre, et de développer un modèle de gouvernance plus inclusif et participatif», a expliqué le PNUD dans une déclaration conjointe publiée dimanche soir dans la capitale somalienne Mogadiscio. Selon l'agence onusienne, l'objectif fondamental de l'initiative est de donner plus de pouvoir aux habitants de Baidoa et d'en faire des contributeurs actifs de l'avenir de leurs communautés. Le PNUD a fait savoir que cette initiative s'inscrivait dans le cadre du Programme conjoint onusien Saameynta, mis en œuvre par le PNUD, ONU-Habitat et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Le but principal de Saameynta, un mot qui signifie «impact» en somali, est de réduire le nombre de personnes vivant en déplacement forcé grâce à des solutions durables, à grande échelle et qui conviennent aux environnements urbains à Baidoa et dans deux autres villes somaliennes, Bossaso et Beletweyne.

Xinhua



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel pour vos Manifestations

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



FOOTBALL FÉMININ

Club deportivo Allianga fait sa sortie officielle

Le Club deportivo Allianga, créé il y a deux ans, a fait sa sortie officielle le 23 décembre à Brazzaville, complétant ainsi la liste des clubs féminins affiliés à la Fédération congolaise de football.

L'occasion était belle pour la direction du club de présenter aux joueuses leur président actif et le bureau exécutif qui vont les accompagner dans leur difficile mission de livrer des prestations de qualité lors du championnat national du football féminin.

La direction du club a établi un programme en vue d'assurer une meilleure préparation à leur toute jeune équipe. Un déplacement pour Kinshasa est prévu dans les semaines à venir, a-t-on appris. Le président fondateur a remis des kits sportifs aux joueuses réceptionnées par la capitaine de l'équipe comme preuve de son engagement pour la promotion du football féminin

« Nous allons tout faire pour tirer le football féminin congolais vers le haut. Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour aider les jeunes congolais à triompher dans le football. Nous ne devons pas abandonner ce sport », a assuré Thierry Al-



lianga, le président fondateur du club. Le Club deportivo Allianga a pour président gé-

néral Ngakosso Ngama et Jean Vouloungueri est le vice-président. Antonio vercus Dou-

niana est quant à lui le coordonnateur des activités. Pince Ossibi est le secrétaire général

Les membres de Club deportivo Allianga/Adiac avec pour adjoint Gelati Ondzé Mondamba. La trésorière est Allianga Medicia pendant que Jean Gabriel Mokoko assume les fonctions de directeur sportif avec pour adjoint Cedrick Ntalanti. Albon Douniama est le chargé de matériel. Les postes du commissariat aux comptes sont à pourvoir.

Rude Ngoma

« Nous allons tout faire pour tirer le football féminin congolais vers le haut. Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour aider les jeunes congolais à triompher dans le football. Nous ne devons pas abandonner ce sport »



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

EN VENTE

ÉMILE GANKAMA

*À la vie
bel hommage*

Dieudonné ANTOINE-GANGA

Les épîtres congolaises

Émile Gankama

La Cité d'attache du vieux port

Roman

MILDRED MOUKENGA

Enky

nyuki
ROMAN

Roch Cyriaque GALEBAYI

Le Commandant Marien Ngouabi
(1938-1977)

Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique

Préface du Dr Théophile OBENGA

MARIEN FAUNEY NGOMBÉ

TANT QUE L'ÉQUATEUR PASSERA PAR PENDA

LE CADAVRE DU FLEUVE

Marie-Françoise Ibovi

Placide Moukoko

PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)

ALPHONSE CHARDIN N'KALA

AU CRÉPUSCULE DU RÊVE

EMILE GANKAMA

LA FAMILLE AFRICAINE

NÉCROLOGIE



Abel Missamou et Maxime Bantsimba, les familles Missamou et Kikouimba ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de Narcisse Missamou-Diop, ancien journaliste de l'ex voix de la Révolution congolaise (actuelle Radio Congo) et à l'agence Panafricaine de presse (Pana), ancien homme politique, porte-parole du président fondateur du MCDDI, Bernard Kolélas, survenu le 21 décembre 2023 à Brazzaville.

Le programme de l'inhumation se présente comme suit :

Samedi 6 janvier 2024 au cimetière Wayako de Madibou

9h00 : levée de corps à la morgue municipale du CHU ;
10h00 : recueillement à son domicile sis au n°366 du prolongement de l'avenue des 3-francs, derrière l'hôpital de base de Mpissa ;
12h00 : culte religieux en la paroisse protestante de Bacongo ;
13h30 : départ pour le cimetière Wayako ;
16h00 : retour et fin de la cérémonie.

Irin Maouakany et la famille Issabou ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de l'adjudant Ulrich Mayamba (Kamoké) survenu le 27 décembre 2023 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis n° 17, rue Mpouya à Ouenzé, arrondissement 5.

La date et le lieu de l'inhumation seront communiqués ultérieurement.



Le colonel Gaston Ossibi en service à la Garde républicaine, les enfants Ossibi, les familles Obami et Ingnanga ont le regret de vous annoncer le décès de leur père, fils, grand-père et arrière-grand-père nommé Jean Ossibi, survenu le 22 décembre.

La veillée mortuaire a lieu au quartier Ngamakosso, arrêt Faaki.

L'inhumation est prévue pour le vendredi 5 janvier 2024 au cimetière le Final.



IN MEMORIAM



2 janvier 2023 - 2 janvier 2024, voici déjà un (1) an que le Seigneur, maître de l'univers a soustrait à notre affection ma jumelle et bien aimée soeur Lydie Geneviève Banzouzi «Mâ Ngoudi». Les familles Malonga, Mpandzou et Kahounga ainsi que les enfants font mémoire d'elle et prient tous ceux qui l'ont connue, aimée d'avoir une pensée pieuse pour elle.

En union de prière pour son âme, une messe en sa mémoire sera dite ce dimanche 7 janvier 2024 à 10h30 en la paroisse Saint-Kisito à Makélékélé.

4 janvier 1994 - 4 janvier 2024.
30 ans que disparaissait à kélé notre père Raphaël Mfouo.

Nous nous souviendrons toujours de ce cœur attentionné et de ce charmant sourire de notre père. En tant que guide spécial, il était toujours là dans les bons et les mauvais moments.

En cette date de triste anniversaire, il nous manque tellement. Que son âme repose en paix.

A cette occasion, le dimanche 7 janvier 2024 à 10h00 aura lieu une célébration commémorative en la Paroisse Notre-Dame-de-L'Assomption de Pointe-Noire, en souvenir de Raphael Mfouo.

Merci à toutes celles et tous ceux qui se joindront à la famille.

Tes enfants



4 janvier 1994-4 janvier 2024, voici 30ans que Félicien Diafouka a été arraché à l'affection des siens qui demeure intacte dans le temps.

En ce jour de triste anniversaire, la veuve et les enfants Diafouka prient tous ceux qui l'ont connu et aimé ainsi que ceux qui l'aiment sans l'avoir connu d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Papa ,nous t'aimons à jamais !

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Mbaki Fred Darlin. Je désire être appelé désormais Mbaki Satou Fred Darlin.

Un délai de trois (3) mois est accordé à tous ceux qui sont contre cette initiative pour faire opposition.

PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE

Les administrateurs adoptent le budget exercice 2024

La session budgétaire du Port autonome de Pointe-Noire (PAPN), tenue le 28 décembre dernier à Pointe-Noire, a été sanctionnée par l'adoption du budget exercice 2024 de la structure portuaire.

Sept mois après la session bilancielle, le Conseil d'administration du PAPN a siégé pour examiner et adopter les dossiers inscrits à son ordre du jour, au nombre desquels le budget exercice 2024, point phare de la réunion.

Sous la direction de Jean-Louis Osso, conseiller du chef de l'Etat, chef du département des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, président du Conseil d'administration du PAPN, le budget a été adopté dans un contexte marqué par la forte concurrence portuaire. Il va ainsi permettre au PAPN de relever de nouveaux défis, de se forger davantage d'atouts afin de maintenir son rayonnement au niveau de la sous-région. « 2024 se profile avec des promesses de croissance et de performance ; promesses qui doivent servir de catalyseur à l'ensemble des acteurs de l'économie des transports »



Les participants au Conseil d'administration du PAPN/Adiac

« 2024 se profile avec des promesses de croissance et de performance ; promesses qui doivent servir de catalyseur à l'ensemble des acteurs de l'économie des transports dans notre pays. Aussi, tâchons de capitaliser tous les atouts et toutes les opportunités pour accentuer la place du PAPN dans le paysage économique national, régional et continental »

dans notre pays. Aussi, tâchons de capitaliser tous les atouts et toutes les opportunités pour accentuer la place du PAPN dans le paysage économique national, régional et continental », a dit Jean-Louis Osso.

Signalons qu'outre le budget, le Conseil d'administration a aussi examiné la situation générale du PAPN, le rapport d'activités provisoire au 30 juin 2023, le rapport de mise en œuvre stratégique au 31 décembre 2023. La note d'information sur l'acquisition de nouveaux remorqueurs, celle relative à la création du département matières dangereuses, risques industriels, lutte antipollution et gestion de l'urgence au sein de la direction qualité, santé, sécurité et environnement et celle sur le projet Wing Wah ont été les autres points inscrits à l'ordre du jour de la session.

Hervé Brice Mampouya

TENNIS

Le tournoi Jeunes talents ouvre la saison

Une quinzaine d'enfants âgés de 15 à 20 ans a participé, le 30 décembre à Pointe-Noire, au tournoi Jeunes talents initié par la ligue départementale de tennis.



La photo souvenir à la fin du tournoi Jeunes talents/Adiac

Servir aux jeunes des occupations saines, les accompagner dans la quête de leur personnalité et leur offrir les moyens d'exceller par le sport en général et le tennis en particulier et à devenir à terme des professionnels de la discipline, tels sont les objectifs du tournoi qui lance la saison sportive 2023-2024 à la ligue départementale de tennis. « Le tennis est un sport passionnant qui nécessite non seulement des compétences athlétiques, mais aussi de la concentration, de la détermination et du fair-play. En encourageant et en soutenant ces jeunes, nous contri-

buons à façonner l'avenir des joueurs de tennis et à inspirer la prochaine génération des champions pour notre pays, le Congo », a dit Dieudonné Mbadi, président de la ligue départementale de tennis. « Ce tournoi est baptisé ainsi parce qu'à travers cette compétition, nous détectons les jeunes qui peuvent monter jusqu'au plus haut niveau pour que dans les compétitions internationales le Congo soit parmi les meilleures nations du tennis », a-t-il ajouté. Ainsi, au terme d'une quinzaine de matches disputés tout au long de la journée, de nombreux jeunes se sont distingués

à la plus grande satisfaction des officiels, parents, entraîneurs, amis du tennis et membres de la ligue, tous ayant contribué à quelque niveau que ce soit à sa réussite sans oublier les partenaires et sponsors dont l'apport a été inestimable. En finale, Bolidard Ibaka a triomphé de Gloire Malouta, qui pour des ennuis physiques n'a pas pu finir le match. Isaac Loemba et Christ Mabilia sont respectivement 3e et 4e. Moukaka Ngolo est la meilleure progression du tournoi. En félicitant les organisateurs du tournoi, Joseph Bianguou Ndinga, directeur départemen-

tal des Sports et de l'Education physique de Pointe-Noire, a souhaité que ce sport soit davantage vulgarisé pour accroître ses participants et a exhorté les responsables du tennis à intégrer les directives du ministère des Sports, à savoir la tenue régulière des assemblées générales, la formation des cadres techniques et administratifs, la promotion des compétitions des jeunes comme le tournoi Jeunes talents, la promotion des compétitions départementales. Signalons que le tournoi Jeunes Talents sera organisé tous les trois mois dans la ville océane.

H.B.M.

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre, 20^e journée, 1^{re} division

Réduit à dix à la 56^e min, Burnley s'incline à Aston Villa (2-3), sans Han Noah Massengo, non convoqué.

Angleterre, 26^e journée, 2^e division

Remplaçant, Loick Ayina est entré à la 37^e min lors de la défaite de Huddersfiel à Leicester (1-4). La deuxième apparition en une semaine pour le défenseur de 20 ans, averti à la 76^e min.

Angleterre, 26^e journée, 3^e division

Northampton Town bat Cheltenham 1-0. Titulaire, William Hondermarck a été remplacé à la 54^e min, à 0-0.

Israël, 13^e journée, 1^{re} division

L'Hapoel Tel Aviv est tenu en échec à domicile par le Maccabi Haïfa (0-0). Avec Bryan Passi titulaire et Mavis Tchibota remplacé à la 65^e min. Sans Fernand Mayembo, absent de la feuille de match, l'Hapoel Haïfa chute à domicile face au Maccabi Tel Aviv (0-1).

Haïfa reste 3^e avec 21 points, devant Tel Aviv, 5^e avec 19 points.

Portugal, 15^e journée, 1^{re} division
Encore une défaite pour Boavista qui s'incline à Gil Vicente (0-1), sans Gaius Makouta, suspendu pour cumul de cartons jaunes.

Camille Delourme

FORCE PUBLIQUE

De nouveaux grades entrent en vigueur cette année

Dans la hiérarchie militaire des Forces armées congolaises (FAC), de la Gendarmerie et de la Police, les grades de colonel-major ou capitaine de vaisseau-major et d'adjudant-major sont entrés en vigueur cette année.

La mise à jour des statuts régissant les personnels des FAC, de la Gendarmerie et de la Police s'est traduite non seulement par l'allongement de la durée de service mais aussi par la prise en compte du grade de colonel-major, expliquait le chef d'état-major général des FAC, le général de division Guy Blanchard Okoi, lors du réveillon d'armes, le 31 décembre 2023. « L'avancement au titre de l'année 2024 a été réalisé sur la base de ces réformes », précisait-il.

Le grade de colonel-major est un galon intermédiaire se situant entre celui de colonel et de général. Cela dit, désormais au sein des FAC, de la Gendarmerie et de la Police, avant d'être nommé général, il faut passer par le grade de colonel-major. Le-



Le grade de colonel-major DR

quel grade est identifiable par ses deux barres et ses quatre étoiles.

Il convient de rappeler que cette réforme avait été annoncée par le Conseil des

ministres du 5 avril 2023, à travers des projets de loi présentés par les ministères

« Cette réforme, qui implique l'allongement du temps de service, entraîne la création dans la hiérarchie militaire générale, dans la catégorie des officiers subalternes et supérieurs, un nouveau grade de colonel-major ou capitaine de vaisseau-major »

de l'Intérieur et de la Défense nationale. Projets de loi relatifs au relèvement de l'âge de la retraite compris désormais entre 50 et 70 ans au bénéfice des personnels de la force publique. « Cette réforme, qui implique l'allongement du temps de service, entraîne la création dans la hiérarchie militaire générale, dans la catégorie des officiers subalternes et supérieurs, un nouveau grade de colonel-major ou capitaine de vaisseau-major », annonçait le communiqué final de ce Conseil des ministres.

L'annonce qui n'est pas restée lettre morte entre donc en vigueur au titre de l'avancement de cette année, comme l'a indiqué le général Guy Blanchard Okoi.

Rominique Makaya

« PRINCE CLAUS SEED AWARDS »

La course pour le prix 2024 est lancée

La fondation Prince Claus a ouvert jusqu'au 16 janvier l'appel à candidature au « Prince Claus Seed Awards ». Cette initiative est ouverte aux pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine, des Caraïbes et d'Europe de l'Est.

Depuis plus d'une décennie, le Prince Claus Fund récompense chaque année, à travers les « Prince Claus Seed Awards », 100 artistes émergents et praticiens de la culture qui sont dans les cinq premières années de leur carrière. Selon la fondation néerlandaise, cette distinction concerne les artistes émergents et praticiens culturels dont le travail, innovant et inspirant, s'intéresse aux défis sociaux ou politiques majeurs dans leur contexte local. Les candidats intéressés de postuler doivent avoir reçu peu ou pas de reconnaissance ou soutien pour leurs pratiques artistiques et culturelles.

De même, les Prince Claus Seed Awards contribuent à encourager les personnes ayant des pratiques artistiques expérimentales représentant les groupes minoritaires et les communautés marginalisées au sein de la société ; créant des espaces sûrs pour les jeunes artistes,

créateurs et participants ; défiant de manière créative et confiante les normes de genre ; générant la participation et donnant aux communautés locales les moyens de s'exprimer librement ; permettant l'échange, la coopération et le partage des connaissances liés à la crise environnementale mondiale actuelle. Et pour postuler, les artistes sont invités à soumettre un formulaire de candidature en ligne, des échantillons de leur travail, une lettre de référence ou encore un pitch répondant à la question : Qu'est-ce qui vous motive en tant qu'artiste ?

De 2019 à 2022, trois artistes congolaises ont remporté les Prince Claus Seed Awards. Il s'agit de Bill Kouélany, écrivaine, plasticienne et fondatrice des Ateliers Sahn (2019) ; Sardoine Mia, artiste plasticienne (2021) et enfin Mariusca Moukengue, slameuse et activiste pour les droits des enfants et des



Bill Kouélany, lauréate congolaise du prix Prince Claus 2019 DR

femmes (2022). Le Congo serait fier de remporter une fois de plus cette distinction dans d'autres disciplines.

Notons que le prix Prince Claus est une distinction internationale qui rend hom-

mage à des personnes individuelles et des organisations visionnaires pour l'excellence et le caractère de leur travail dans le domaine de la culture et du développement, afin d'accroître la conscience

culturelle et de stimuler les échanges entre culture et développement. Pour rappel, la date limite de soumission des candidatures pour l'édition 2024 est fixée au 16 janvier à 23H59 (heure d'Amsterdam).

Merveille Jessica Atipo